



HAL
open science

Un cas de crémation au Néolithique récent. Le bûcher de Buchères (Aube)

Stéphanie Desbrosse-Degobertière, V. Riquier, Julia Wattez, F. Langry-François, Julian Wiethold

► To cite this version:

Stéphanie Desbrosse-Degobertière, V. Riquier, Julia Wattez, F. Langry-François, Julian Wiethold. Un cas de crémation au Néolithique récent. Le bûcher de Buchères (Aube). Premiers néolithiques de l'Ouest : cultures, réseaux, échanges des premières sociétés néolithiques à leur expansion, Nov 2007, Le Havre, France. pp.451-462. halshs-01164161

HAL Id: halshs-01164161

<https://shs.hal.science/halshs-01164161>

Submitted on 26 Jun 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UN CAS DE CRÉMATION AU NÉOLITHIQUE RÉCENT

LE BÛCHER DE BUCHÈRES (AUBE)



STÉPHANIE DEGOBERTIÈRE¹, VINCENT RIQUIER², JULIA WATTEZ³,
FABIEN LANGRY-FRANCOIS⁴, JULIAN WIETHOLD⁵

RÉSUMÉ



Cet article présente les résultats préliminaires de la fouille d'une structure singulière découverte en 2006 à l'occasion de fouilles préventives dans l'Aube. Dans l'angle d'un large décapage, une fosse rectangulaire de 2,10 m x 1,40 m a été découverte. Lors de la fouille, il s'est avéré qu'elle était comblée de limon rubéfié et de niveaux charbonneux. Avant le fond, un niveau de restes osseux ayant subi l'action du feu est apparu. Les rares pièces lithiques brûlées ainsi que les datations radiocarbone datent cette structure du Néolithique récent. Les différentes études engagées (anthropologie, micro-morphologie, carpologie et anthracologie) ont permis de démontrer que cette fosse avait servi de lieu de crémation pour plusieurs individus et à plusieurs reprises. À l'heure actuelle, cette structure constitue un des rares exemples de bûchers funéraires du Néolithique récent.

Mots-clés : anthropologie, bûcher funéraire, Néolithique, Néolithique récent, carpologie, sédimentologie, ¹⁴C, Champagne-Ardenne.

ABSTRACT

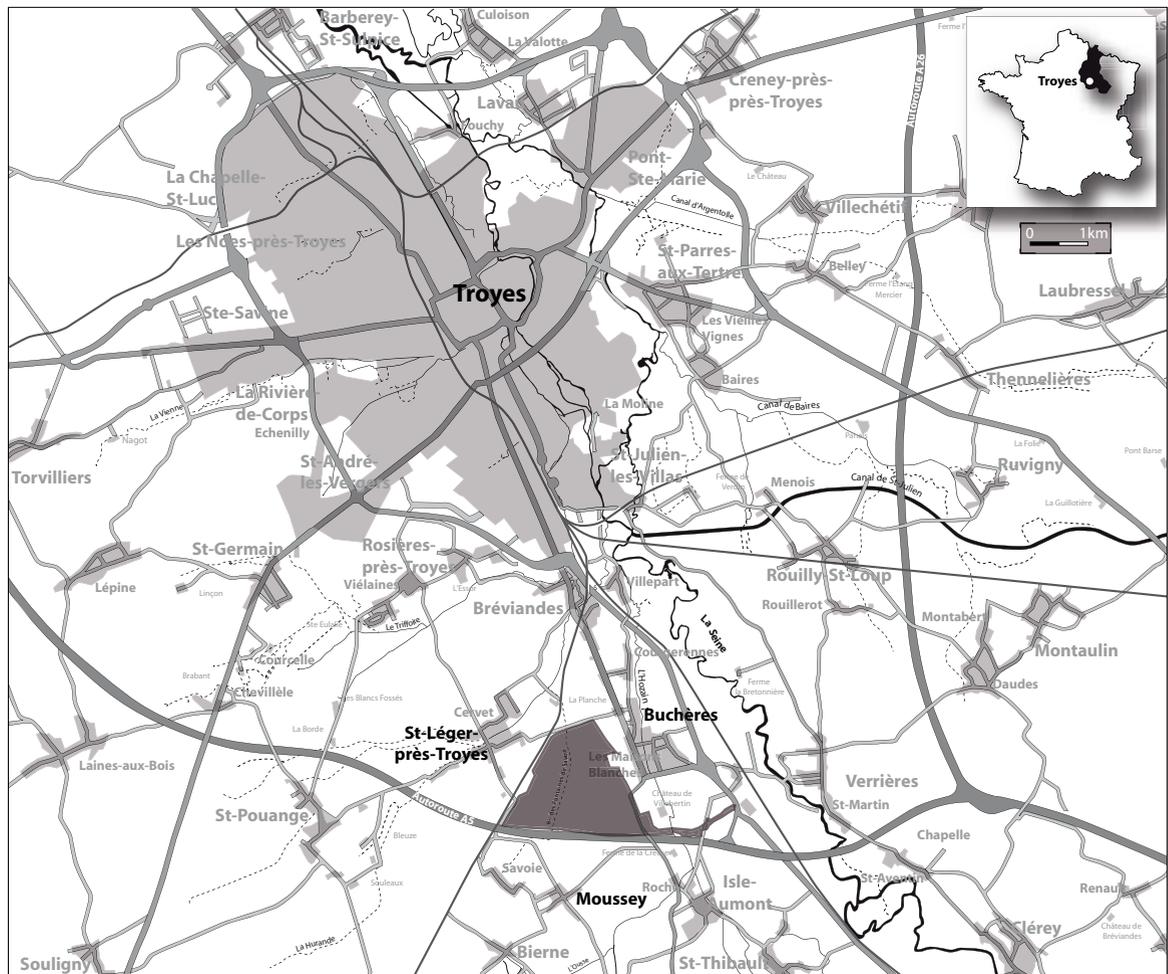


This article presents preliminary results of excavation of an unusual feature found in 2006 during rescue excavations at Buchères (Aube). A rectangular pit, 2,10 m long and 1,40 m wide, was discovered near the edge of the excavation area. The pit fill contained burnt soil and charcoal layers. A level with charred bones was found near the base. The feature can be attributed to the late Neolithic, on the basis of a few burnt flint artefacts and radiocarbon dates. The combined results of anthropological, micro-morphological, seed and charcoal analyses indicate that the pit was used on several occasions for cremating several people. This is currently one of the rare examples of a funeral pyre in the late Neolithic.

Keywords : anthropology, funeral pyre, Neolithic, Recent Neolithic, carpology, sedimentology, ¹⁴C, Champagne-Ardenne.



Fig. 1 : Localisation géographique du Parc Logistique de l'Aube.



CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

Les vestiges présentés dans cet article ont été découverts au cours de l'été 2006 dans le cadre d'une opération de fouille de 16 ha menée sur le Parc Logistique de l'Aube. Celui-ci borde une portion de 2,5 km de l'autoroute A5 fouillée en 1990-1991 au sud de Troyes (fig. 1). Il se situe en rive gauche de la Seine, en dehors de la vallée alluviale proprement dite, de part et d'autre du « Ruisseau des Fontaines de Savoie », qui se jette au nord du Parc dans un affluent local de la Seine. Les vestiges concernés se situent sur la rive gauche de ce ruisseau.

Avant ces différentes opérations d'archéologie préventive, les connaissances relatives au Néolithique se limitaient à des découvertes ponctuelles d'objets faites entre le XIX^e et le milieu du XX^e siècle, et à deux sites d'habitat datés du Villeneuve-Saint-Germain identifiés en 1991 sur le tracé de l'auto-

route A5, à Moussey « La Ferme de la Creuse » et à St-Léger-près-Troyes « Le Preslin » (Martin, 1991 ; Rolin, 1991).

Au terme de trois années de diagnostic sur 200 ha (2004-2006) et de deux campagnes de fouille sur 18 ha, nous disposons d'une première vision cohérente sur l'occupation humaine au cours de la période néolithique sur ce secteur géographique. D'une manière générale, toutes les grandes phases du Néolithique y sont représentées depuis la fin du Néolithique ancien de tradition Villeneuve-Saint-Germain jusqu'à la transition entre le Néolithique final et le Bronze ancien. Au Villeneuve-Saint-Germain, plusieurs noyaux d'habitat se répartissent à intervalles réguliers au cœur de la plaine ; durant le Néolithique moyen, le nombre de vestiges connaît une nette diminution qui atteste d'une rupture dans l'organisation spatiale. Il faut attendre le Néolithique récent pour voir l'activité humaine se manifester à nouveau de manière soutenue. Mais quelque soit la phase, les vestiges et le mobilier retrouvés ont trait

quasi exclusivement à la sphère domestique et les structures relatives au monde funéraire sont rares.

CONDITIONS DE DÉCOUVERTE DE LA FOSSE

La structure présentée ici se trouve sur la bordure méridionale de l'un des décapages (D20), dans la plaine limoneuse qui constitue la rive gauche du ruisseau des Fontaines de Savoie (fig. 2). À l'exception de pièces lithiques ramassées dans le paléosol argileux conservé à l'approche du ruisseau, rien ne suggérerait à cet endroit la présence d'une occupation néolithique, le secteur ayant principalement été occupé à la fin de l'âge du Bronze et au Hallstatt.

La fosse (st. 353) est apparue dans le substrat limono-argilo-calcaire beige une fois les 0,30 m de terre végétale enlevés. Son éloignement et son relatif isolement par rapport au noyau des structures proto-historiques l'auraient probablement, dans d'autres circonstances, exclue du décapage. Alors que sa fouille était bien engagée, nous avons décidé d'étendre localement, sur 600 m², la fenêtre de décapage afin de vérifier son environnement. À moins de 10 m au sud-ouest, un petit enclos (st. 501) de plan subcirculaire et interrompu au nord-ouest, est apparu. Très arasé, il est impossible à dater, rien n'autorise donc à l'associer à cette fosse.

MÉTHODOLOGIE

Une coupe de la structure a été effectuée jusqu'à l'apparition du niveau d'os incinéré soit environ 0,30 m sous le niveau de décapage. La coupe partielle a été relevée, puis la structure a été dégagée entièrement en plan.

À ce moment de la fouille, plusieurs questions se sont posées sur la fonction de cette fosse et son organisation. La première portait sur la nature primaire ou secondaire du niveau osseux brûlé. Ensuite, vu le nombre des restes osseux, s'est posée la question du nombre d'individus et de leur rythme d'arrivée dans la structure. Enfin, parmi l'ensemble des interrogations, la présence réelle ou supposée de zones de vide dans le niveau osseux ainsi que l'existence d'une zone semblant être vitrifiée en place ont particulièrement attiré l'attention. Le protocole de fouille choisi a permis d'obtenir un bon niveau d'information dans le temps imparti.

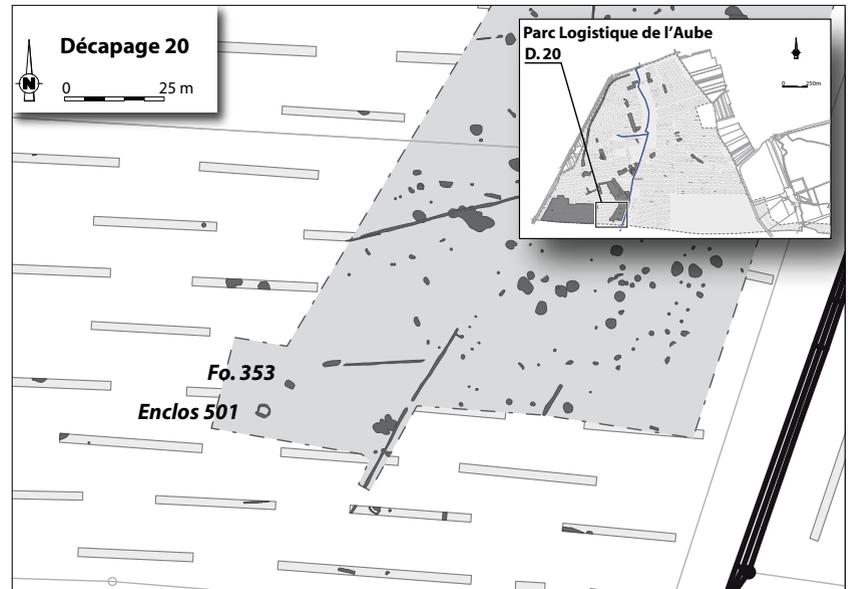


Fig. 2: Localisation de la fosse (353) sur le Parc Logistique.

Après un premier nettoyage en plan juste au-dessus du niveau osseux, la structure a été divisée en carrés de 0,40 m de côté. Le carroyage a servi pour l'analyse spatiale de la répartition de l'ensemble des indices (os, carporestes, charbons). L'objectif étant de récolter l'ensemble des microrestes et de cartographier leur localisation, l'intégralité de la structure a été fouillée à l'aide d'un aspirateur et le sédiment récupéré. Le premier traitement des sédiments par flottation a permis de récolter les charbons de bois et autres macrorestes végétaux brûlés qui surnageaient ; dans un second temps, les sédiments ont été tamisés par carré à la maille de 1 mm puis de 500 µm.

Partant du constat que la stratigraphie et l'aménagement de la fosse étaient manifestement complexes, notamment dans la zone rubéfiée, une berme-témoin a été conservée pendant toute la durée de la fouille pour effectuer un prélèvement micromorphologique. Ce témoin, d'environ 1 m de longueur, comprend le substrat encaissant, un surcreusement dans le fond de la structure et une aire de combustion qui sur le terrain semblait en place. L'objectif de l'étude micromorphologique, réalisée par J. Wattez, a été d'apporter des informations permettant d'établir, d'une part la nature de la structure (crémation en place ou zone de transfert, sépulture collective incendiée...) et, d'autre part, de préciser ses modes d'aménagements et ses rythmes de fonctionnement. Pour cela, le témoin stratigraphique a d'abord fait l'objet d'un relevé et d'une première analyse. Cette étape a permis de réaliser un échantillonnage micromor-

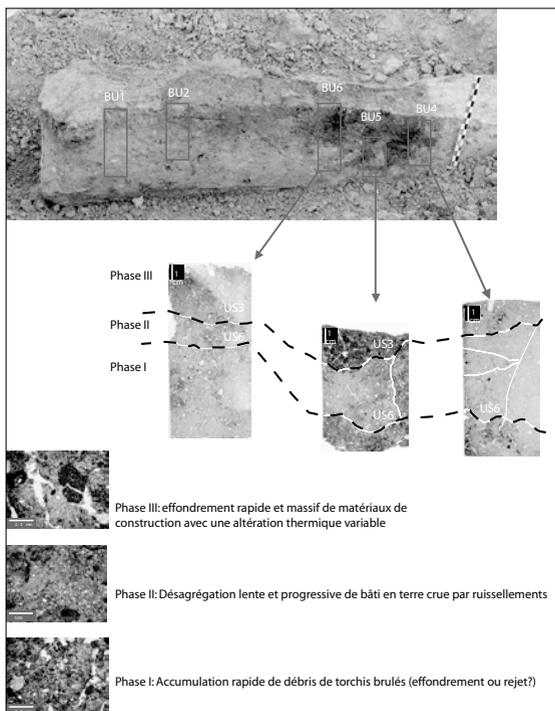
Fig. 3 (voir Pl. XB): Cliché du bûcher funéraire en cours de fouille (D20-st 353).



phologique selon les variations verticales et latérales des couches.

Les vestiges osseux apparaissent sous la forme d'une couche homogène de 5 à 10 cm d'épaisseur (fig. 3). Chaque carré a été photographié avec ses quatre repères d'angle afin de permettre les recalages. Chaque ossement a été numéroté, renseigné (quand cela a été possible) et le démontage a été réalisé sur photographie imprimée.

Fig. 4 (voir Pl. XI): Coupe et étude micro-morphologique.



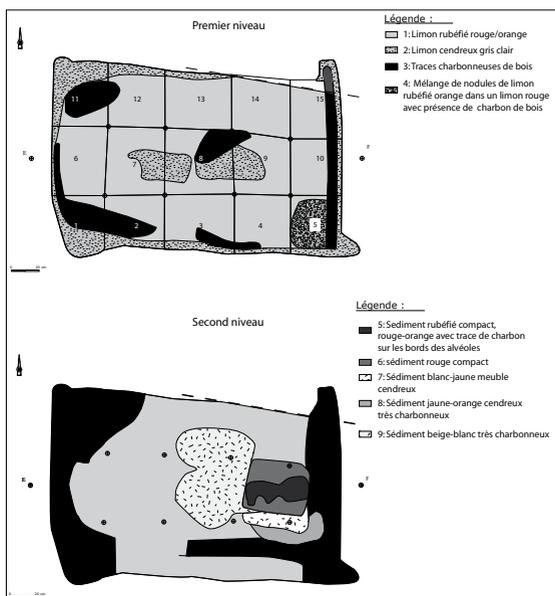
MORPHOLOGIE DE LA FOSSE

Ce creusement se présente sous la forme d'une excavation de plan rectangulaire à paroi droite et fond plat, orientée est/ouest. Elle mesure 2,10 m de long pour 1,40 m de large et 0,50 m de profondeur sous le niveau de décapage, soit 1 m sous le niveau de circulation actuel.

Sur ses parois nord et est, la fosse présente des excroissances qui mesurent 0,15 m de long et autant de large, (fig. 3). De forme rectiligne et régulière, ces dernières sont comblées d'un limon quasi exclusivement charbonneux. Elles sont localisées à l'extrémité de la structure et sont proéminentes. Ces indices plaident en faveur de vestiges d'une architecture en bois participant à l'aménagement de ce creusement.

Par ailleurs, le long des parois est et ouest, un surcreusement régulier et rectiligne d'environ 0,15 m de large et 0,10 m de profondeur par rapport au fond de la fosse a été observé. Cette gouttière présente les mêmes caractéristiques que les excroissances décrites ci-dessus à savoir un creusement rectiligne, une localisation contre les parois de la structure et un remplissage de limon homogène très charbonneux. Tous ces éléments indiquent que cette installation contribue, comme les proéminences à l'aménagement de la fosse. Ce surcreusement était dans le témoin stratigraphique qui a été laissé en place durant l'ensemble de la fouille. Il a donc bénéficié de plusieurs prélèvements en laboratoire (Bu 4, 5 et 6) (fig. 4).

Fig. 5: Composition du remplissage du bûcher.



DYNAMIQUE DE FONCTIONNEMENT

À l'heure actuelle, deux grands types d'information se dégagent de l'étude micromorphologique du surcreusement. Premièrement, les couches qui constituent le remplissage de la structure et de la gouttière sont toutes composées de débris de matériaux façon-

nés (torchis et matériaux limoneux à ajouts minéraux). Les modes de mise en place résultent d'apports de types remblais ou rejets. Ces dépôts sont parfois associés à des aires de circulation dans la fosse. Les matériaux mis en œuvre sont très variés et présentent pour la plupart des altérations liées au feu, souvent de forte intensité. La porosité ouverte du milieu traduit un apport rapide. Seuls, les débris issus d'une probable élévation en terre massive apparaissent peu ou pas chauffés. Deuxièmement, la corrélation entre les différentes séquences microstratigraphiques révèle trois phases de fonctionnement, caractérisées par des incendies et des réfections successives.

Les matériaux employés sont divers (torchis, litière, terre massive). Le comblement de la gouttière atteste de la présence d'une élévation, également construite en terre. Elle est installée sur des rejets de torchis brûlés. La croûte de surface au sommet de cette unité et les intercalations sablo-charbonneuses dans la porosité interstitielle y témoignent de phénomènes de ruissellement. Ces caractères attestent d'un espace exposé aux intempéries.

Pour conclure, la stratigraphie du comblement témoigne de la proximité d'une élévation en terre, aménagée, au moins en partie, en terre crue. La dynamique de remplissage de la gouttière montre que cette dernière est bien en relation avec un aménagement de la structure funéraire. Les phases reconnues signalent un premier fonctionnement, caractérisé par des rejets de combustion, suivi de la mise en place d'une élévation en terre crue dont la déstructuration progressive, puis l'effondrement entraînent la formation d'une couche caractéristique. Cette élévation est soumise à l'action du feu. La dernière phase témoigne d'un épisode d'incendie.

Du point de vue du comblement général de la fosse, deux niveaux distincts ont pu être observés (fig. 5). Le niveau supérieur présente trois composantes principales. Premièrement, des traces de charbon de bois ont été observées au centre de la structure (sous forme d'une planche) ainsi que sur les pourtours. Ces vestiges sont bien délimités dans l'espace, notamment dans la gouttière. Les analyses de charbon réalisées par Julian Wiethold sur trois échantillons différents venant de trois carrés différents révèlent toutes la présence de chêne à feuilles caduques (*Quercus spec.*). La présence d'une seule essence de bois dans les trois prélèvements du bûcher indique une probable sélection. À l'heure actuelle, il est impossible de définir avec certitude si cette sélection a été effectuée pour les éléments constitutifs de l'architecture de la structure ou pour la combustion, à moins que cela ne soit pour les deux. L'élément

suivant est la présence de poches de limon cendreuse gris clair au centre de la structure et sur les bords ainsi qu'au contact de la planche. Enfin le dernier élément du remplissage et le plus important est le limon rubéfié rouge orangé qui occupe la majeure partie de la structure. Le remplissage semble s'organiser en cercles concentriques autour des restes de la planche calcinée qui occupe le milieu de la structure (fig. 3). Cet ensemble donne une indication sur le rayonnement de la chaleur dans la structure ainsi que sur l'intensité de cette dernière.

Le niveau inférieur de remplissage apparaît plus complexe. La planche centrale se retrouve au milieu d'une poche de sédiment cendreuse beige blanc très meuble. Le limon charbonneux gagne du terrain sur les bords est et ouest de la structure et les restes charbonneux dessinent l'empreinte d'une probable « nouvelle pièce » de bois à 20 cm du bord sud de la fosse. Enfin, à l'ouest, une zone de sédiment rouge très compacte est apparue, qui se limite à un carré d'environ 40 cm de côté et présente en son centre une zone de sédiment rubéfié en place. Étant donné la complexité de cette zone, un témoin micromorphologique a été laissé durant toute la durée de la fouille.

L'analyse micromorphologique a démontré que la plaque rouge correspondait à une zone de combustion (Bu 1 et 2). La sole est formée d'un assemblage dense de fragments de matériaux façonnés, centimétriques, fortement altérés par le feu. Ce sont essentiellement des fragments de torchis, des débris à dominance d'herbacées, fortement brûlés et des fragments de matériaux à inclusions minérales ou végétales. Les résidus de combustion sont principalement constitués de fines esquilles d'os très fortement altérées par le feu. Les discontinuités observées au sommet de l'unité et la dispersion des esquilles d'os brûlées résultent de remaniements mécaniques (curage). Ces derniers supposent plusieurs épisodes de fonctionnement. L'abondance d'esquilles d'os brûlées rend cette structure de combustion compatible avec une aire de crémation. Ce type de résidus n'est pas observé ailleurs dans les séquences de la fosse.

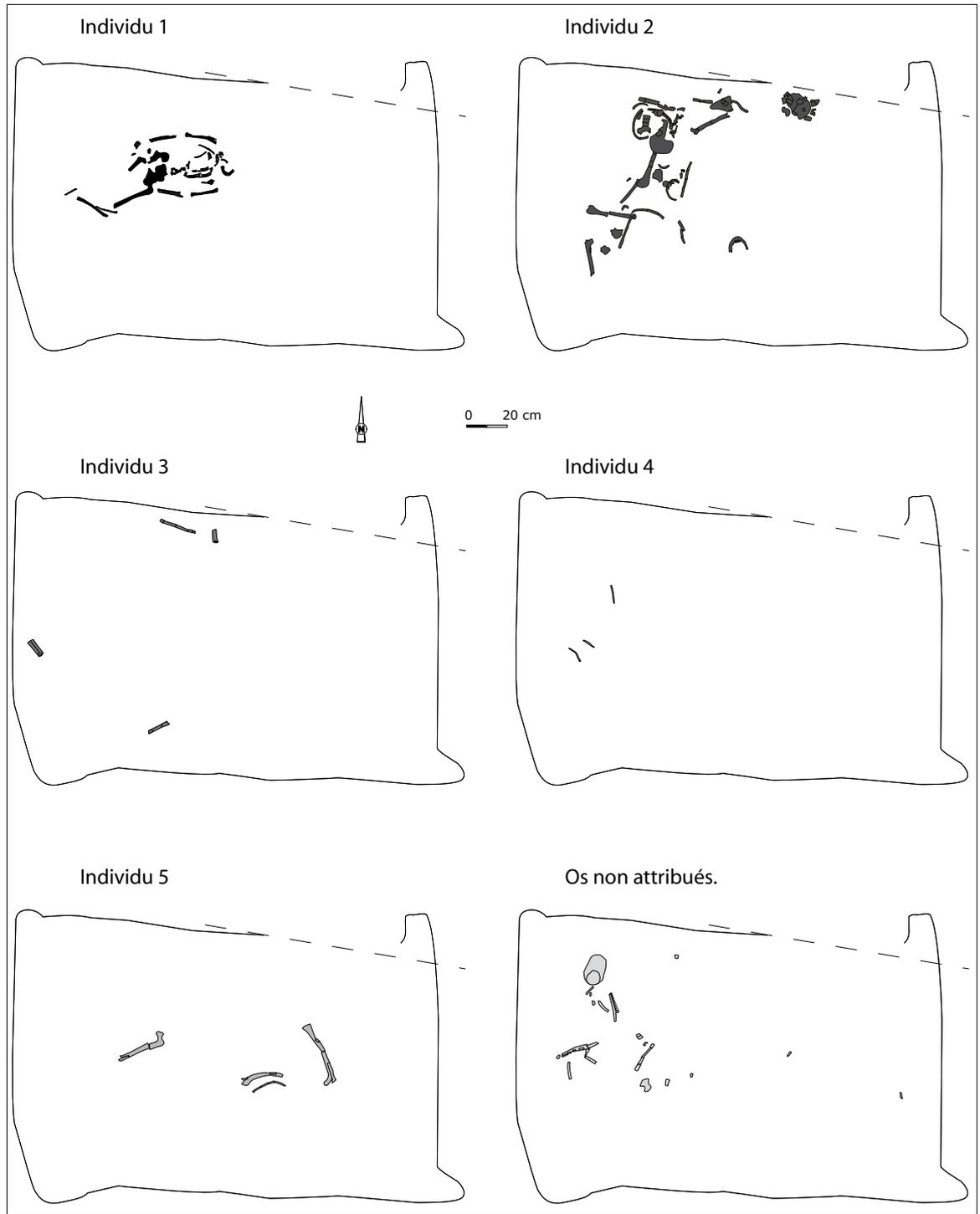
LES RESTES OSSEUX



L'étude a été réalisée par Stéphanie Degobertière avec l'aide et les précieux conseils d'Isabelle Le Goff que nous tenons à remercier. Elle répond à un double objectif. Il s'agit dans un premier temps de quantifier le nombre minimum d'individus présents, puis dans un deuxième temps d'observer les stades de crémation.



Fig. 6: Répartition des individus.



Cette dernière étape permettra d'éclairer le fonctionnement de cette structure et notamment s'il y a eu des crémations successives ou une seule crémation.

Au total, ce sont 77 ossements qui ont été individualisés. Un ensemble homogène, dont les connexions anatomiques étaient encore préservées, a été prélevé et dénommé individu 1. Après étude en laboratoire, il s'avère que cinq individus ont été déterminés (fig. 6).

‡ L'INDIVIDU 1 ‡

Il s'agit d'un immature dont l'âge a été estimé autour de 8-10 ans à partir des dents (Moorress et alii, 1963 a et b). La représentation du squelette est incomplète. Il manque les ossements les plus fragiles (la main gauche, les pieds droit et gauche, des éléments du rachis et des côtes) ainsi que le bloc crânio-facial et le tibia droit. Pour le reste, l'individu apparaît en connexion anatomique, à plat sur le dos; les membres inférieurs sont en extension et les membres supérieurs reposent aussi en extension de part et d'autre du corps. Les ossements présentent dans l'ensemble une couleur blanche, ainsi que des fissures et des torsions, notamment au niveau des humérus. Ce type d'indices caractérise une importante crémation sur os frais ayant entraîné la disparition des chairs.

‡ L'INDIVIDU 2 ‡

Il repose au-dessus de l'individu 1. D'après sa morphologie plutôt gracile, il s'agit d'un adolescent ou d'un jeune adulte (15-25 ans); les épiphyses étant toutes absentes, il est impossible d'estimer un âge plus précis. La représentation de son squelette est bonne: sont absents les ossements les plus fragiles (les mains, le pied droit, des éléments du rachis et des côtes) ainsi que la scapula et la clavicule gauche, le radius gauche, le coxal gauche et le fémur gauche. Par ailleurs, son stade de crémation rejoint celui de l'individu précédent. Il ne possède plus de connexion anatomique au sens strict mais garde une certaine cohérence anatomique par segment. Par exemple, on observe une proximité anatomique entre la scapula, la clavicule et l'humérus gauche qui apparaissent tous les trois en vue postérieure. Autre exemple, une partie du thorax se présente en connexion en vue inférieure. Cette cohérence, ainsi que des indices comme la bascule des segments osseux de part et d'autre de l'individu 1 et un contact direct os à os entre les individus 1 et 2,

plaident en faveur d'une incinération simultanée des deux corps. L'individu 1 n'a pas été perturbé par la crémation de l'individu 2 dont le corps s'est désolidarisé par segment, le membre supérieur droit basculant vers la paroi nord quand le thorax et la partie inférieure du corps glissaient vers l'ouest.

‡ L'INDIVIDU 3 ‡

Il s'agit d'un adulte beaucoup plus robuste que les précédents et dont la représentation osseuse est très faible: deux fragments de fémur et deux fragments de fibula. Par ailleurs, ses ossements présentent des stades de crémation moins aboutis que ceux des individus précédents. Leur couleur brun jaune proche de la couleur naturelle de l'os, ou noire, indiquent ces ossements ont subi une moindre exposition au feu. Par ailleurs, leur répartition spatiale est très écartée. L'absence de nombreux ossements et la dispersion des restants dans l'ensemble de la structure sont deux indices en faveur d'une réintervention humaine après la crémation de cet individu. Aucun indice ne permet de définir si ces quatre ossements sont issus de cette fosse ou s'ils proviennent d'ailleurs.

‡ L'INDIVIDU 4 ‡

Il s'agit d'un très jeune immature dont il ne reste que les fibulas droite et gauche et un humérus droit. La couleur blanche crayeuse de ces restes ainsi que les importantes déformations des fibulas indique un stade de crémation important sur os frais, équivalent aux deux premiers individus. Une couronne dentaire isolée et correspondant à un immature dont l'âge est estimé entre 7 mois et 1,5 ans pourrait coïncider avec la stature de cet individu. Spatialement, l'ensemble du squelette est relativement dispersé.

‡ L'INDIVIDU 5 ‡

Il s'agit d'un jeune adulte dont seuls les membres inférieurs sont représentés à savoir les fémurs, le tibia droit et la fibula droite. La couleur blanc bleu des ossements indique un stade de crémation équivalent au premier individu. Les ossements sont dispersés au centre de la structure et plaident en faveur d'une réintervention humaine après la crémation, à moins que seuls les ossements présents n'aient été déposés et brûlés. Ici aussi, nous n'avons aucun indice qui permette de définir si ces trois ossements sont dans leur structure d'origine ou s'ils ont été rapportés.

✦ RESTES OSSEUX NON ATTRIBUABLES ✦

Treize ossements reconnus n'ont pu être attribués à aucun individu. En aucun cas, ils ne sont surnumérisés par rapport à un des cinq individus reconnus. Par ailleurs, quatre autres fragments n'ont pas pu être déterminés.

Pour conclure sur les restes osseux, un nombre minimum de cinq individus a été reconnu. Parmi eux, deux semblent brûlés en entier puis laissés sur place, et trois des squelettes ne sont représentés que très partiellement par des restes déconnectés. En ce qui concerne ces derniers, il est prématuré, en l'état actuel de l'étude, de définir avec précision les pratiques et les manipulations qui ont pu intervenir dans cette structure. Les individus ont-ils été déposés entiers ? Des ossements ont-ils été prélevés ultérieurement ? Ou au contraire seuls des segments de corps ont-ils été déposés sur le bûcher ?

Un certain nombre d'éléments permettent néanmoins de proposer une utilisation de la structure en plusieurs phases de crémation. Un ou plusieurs individus y auraient été incinérés lors d'une ou de plusieurs crémations, puis un ou des prélèvements partiels ou totaux auraient été effectués. Cela expliquerait l'absence de certains ossements pour deux des individus et la présence de petits éclats d'os (résultant de la manipulation) sur l'ensemble de la structure. On ne peut cependant pas exclure l'hypothèse que ces corps n'aient pas été déposés entiers. Dans un dernier temps, deux individus (1 et 2) auraient été déposés simultanément l'un au-dessus de l'autre. Lors de la crémation, l'individu 1, posé à plat sur le fond de fosse, serait resté en position primaire tandis que des éléments de l'individu 2, qui reposaient au-dessus, aurait glissé au cours de la combustion, de part et d'autre de l'individu 1. Les restes osseux n'ayant pas été récoltés, le bûcher serait ainsi devenu une sépulture.

ORGANISATION SPATIALE DE LA STRUCTURE



L'une des questions posées au moment de la fouille concernait la concentration, réelle ou supposée, des vestiges dans la partie nord-ouest de la structure, dans les carrés 6-7-8 et 11-12-13. C'est dans cet espace que se concentraient les restes osseux brûlés observables. Le prélèvement de l'ensemble des sédiments et leur tamisage ont permis d'affiner cette hypothèse. Au total, ce sont quatorze macrorestes végétaux qui ont

été observés par Julian Wiethold. Trois fragments de coquilles de noisette ont été retrouvés dans le carré 2. La noisette est le fruit de cueillette la plus fréquemment retrouvé dans les ensembles de macrorestes à partir du Mésolithique. Sachant qu'on la retrouve en grand nombre dans les rejets domestiques d'habitats, sa présence dans une structure funéraire ne constitue pas la preuve définitive d'un dépôt intentionnel. Le carré 12 a livré des noyaux de deux autres espèces sauvages. Il s'agit d'une part d'un noyau de cerisier à grappes (*Prunus cf. padus*) et d'autre part d'un noyau de cornouiller sanguin (*Cornus sanguinea*). Ce dernier est connu pour son huile utilisée dans l'éclairage, pour des périodes plus récentes. Mais, des noyaux sont attestés sur plusieurs sites néolithiques dans le Nord-Ouest de la France (Villeneuve-Saint-Germain moyen et récent et Chasséen ; Dietsch-Sellami 2007, p. 133). Par ailleurs, l'utilisation de son bois pour la production ou la réparation des flèches est attestée au Néolithique final.

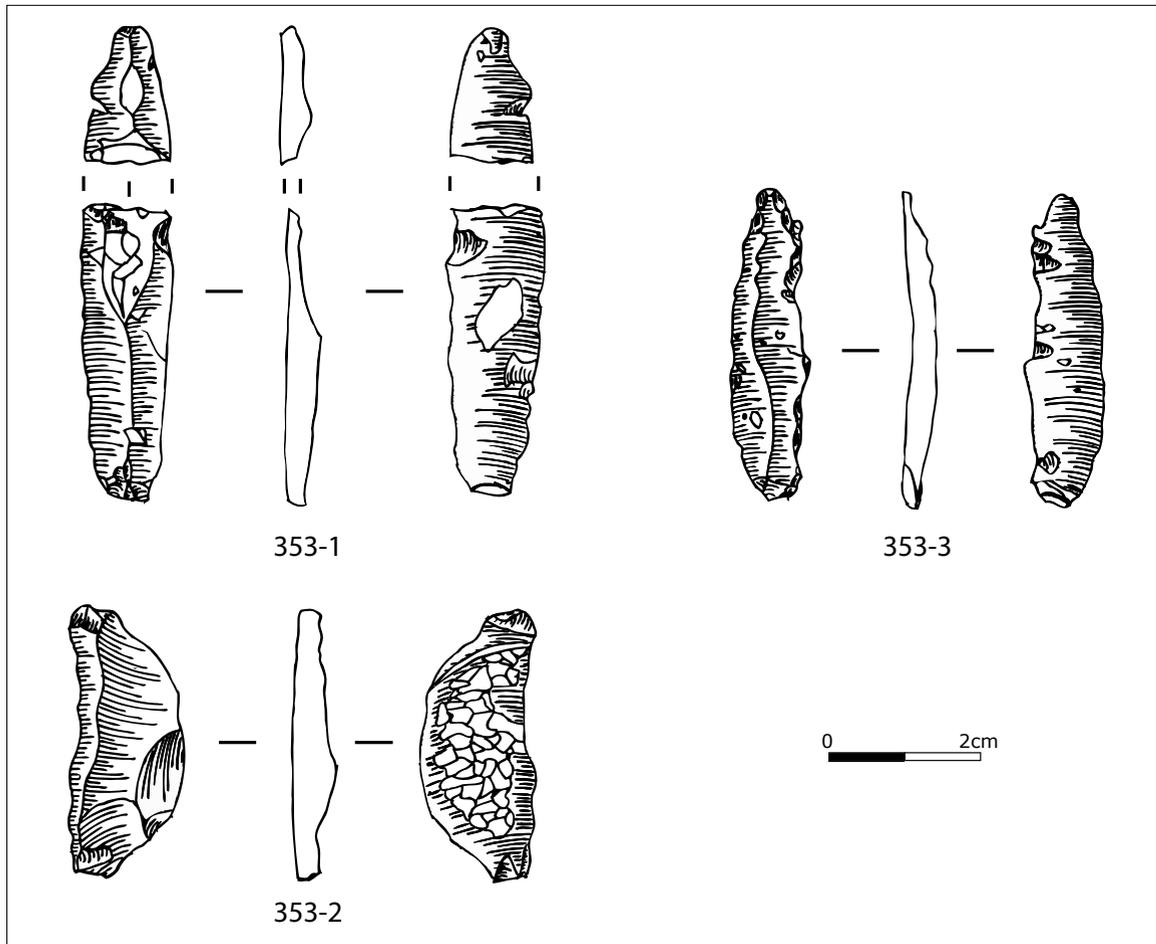
Le carré 12 est aussi le seul à avoir révélé des restes de plantes cultivées. Il s'agit de quatre graines d'orge polystique (*Hordeum vulgare*) et deux autres graines fortement corrodées qui ont été enregistrées comme céréales indéterminables. Pour cause de mauvaise préservation des graines, il a été impossible de définir si l'orge polystique se présentait sous sa forme nue ou vêtue. Cette céréale était l'une des plantes cultivées les plus importantes à partir du Néolithique moyen. La concentration de ces macrorestes végétaux dans un seul et unique carré, qui plus est, dans celui où sont majoritairement concentrés les ossements, laisse à penser que la présence des premiers n'est pas due à une contamination mais plutôt à une intention délibérée.

Le tamisage des sédiments a aussi permis la récolte de microrestes d'ossements. Ceux-ci ont été pesés par carré. Parmi les douze carrés, deux se détachent par l'importance de la récolte (31 et 40 g), il s'agit des carrés 12 et 13. Les carrés périphériques présentent quant à eux des poids inférieurs voire une absence de micro-ossements (carré 14). Il semble donc que les crémations aient été concentrées dans la partie nord-ouest de la fosse, qui correspond à la zone où l'on retrouve les individus.

Tous ces indices tendent donc vers la définition d'au moins deux espaces distincts dans la structure. Une première zone, au nord-ouest, serait réservée aux cadavres et aux possibles objets d'accompagnement (présence des macrorestes végétaux et de l'unique tessou de céramique). L'autre zone serait plus liée à la gestion et à l'utilisation de la structure autour d'un espace rubéfié en place.



Fig. 7: Industrie lithique.



MOBILIER



En plus d'un tesson non tourné indatable, le mobilier retrouvé se résume à trois pièces en silex, étudiées par Fabien Langry-François (fig. 7). Les trois silex sont fortement brûlés : surfaces grises fissurées et éclatements laissant apparaître un cœur blanc. Ils présentent également des concrétions calcaires plus ou moins importantes sur leurs deux faces. Les matières premières n'ont pu être déterminées avec certitude, mais il semble du moins que le silex soit plutôt d'origine secondaire que tertiaire (pas de zonation litée), sans qu'il soit possible de proposer une provenance plus précise. Les nombreux gisements de silex du Pays d'Othe ne sont éloignés que de quelques dizaines de kilomètres et des rognons ont pu être ramassés à proximité dans la vallée de la Seine.

Cette petite série comporte deux lamelles et un éclat fragmenté, pour un poids total faible de 5 g.

La lamelle n° 1 mesure 56 mm de long pour 10 mm de largeur moyenne et 3 mm d'épaisseur.

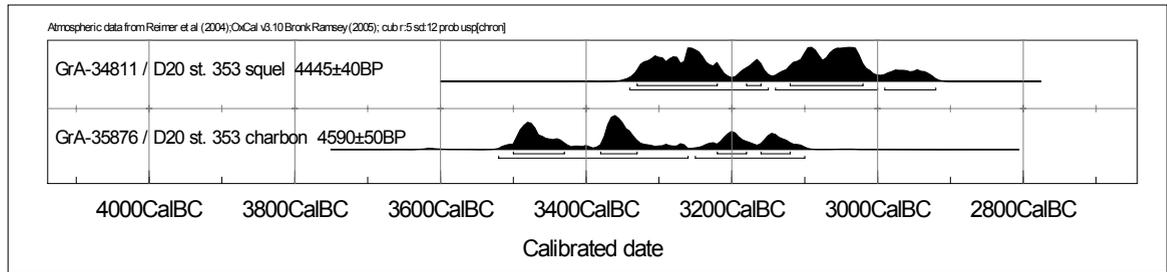
L'allure est fine et presque plate, et les bords assez réguliers. La technique de taille mise en œuvre est la percussion indirecte. On note des négatifs d'enlèvements allongés sur la face supérieure, avec une nervure centrale régulière, qui témoignent d'un débitage unipolaire. La lamelle n'est pas retouchée. Le feu a créé à sa surface plusieurs cupules et même un vaste éclatement sur la face supérieure. D'autre part, elle a subi une fracturation distale au lavage (la fragilité étant due au passage au feu).

La seconde lamelle (n° 3) est un peu plus petite : 41 mm de long pour 8 à 9 mm de large et 3 mm d'épaisseur. Elle est plus courbe et moins régulière que la première. On relève trois négatifs d'enlèvements irréguliers sur la face supérieure, montrant cependant un débitage unipolaire. Là encore le débitage mis en œuvre est la percussion indirecte. Cette seconde lamelle n'est pas non plus retouchée.

Enfin, l'éclat (n° 2) est plutôt fragmentaire : la face inférieure et le talon ont éclaté durant le passage au feu. La face supérieure est quant à elle recouverte de concrétions calcaires. L'éclat est irrégulier



Fig. 8: Datations radiocarbone.



et mesure 36 mm de long pour 15 mm de large et 3 mm d'épaisseur. La technique de taille mise en œuvre n'a pu être mise en évidence et l'éclat ne porte pas de retouches.

Du point de vue typologique, ces éléments ubiquistes ne permettent aucune attribution tant chronologique que culturelle. Étant donné qu'il s'agit des seuls mobiliers identifiés ayant accompagné ces dépôts de corps, l'attribution chrono-culturelle repose dans un premier temps uniquement sur les datations radiocarbone qui se rapportent au Néolithique récent (cf. chapitre suivant).

Par certains aspects, ce petit ensemble se distingue nettement des assemblages habituellement mis au jour dans les sépultures collectives du Néolithique récent dans l'Est du Bassin parisien. Tout d'abord, par la faible quantité de pièces en silex et l'absence d'outillage, et particulièrement d'outils récurrents au Néolithique récent telles les armatures tranchantes à tranchant transversal, que l'on observe surtout pour les fouilles anciennes dont les mobiliers ne nous sont pas tous parvenus. À l'opposé, les structures funéraires du Néolithique récent ayant livré les plus grands corpus d'industrie lithique sont les sépultures en hypogées du département de la Marne (Langry-François, 2003 et 2004), mais le nombre d'individus dénombrés est dans la plupart des cas bien supérieur à celui de Buchères. Ensuite, ces pièces se distinguent par leur petit module : les lames issues des hypogées de la Marne mesurent 15 cm de long et se situent en moyenne vers les 12 cm du moins pour les lames brutes débitées sur les matières premières locales. Quant à celles de l'habitat de Morains-le-Petit « Pré à Vaches », elles tournent autour des 10 cm pour la production majeure (Augereau *et alii*, 2004). Les lamelles de Buchères sont donc moins représentatives de l'industrie domestique que ne le sont les lames des autres sépultures du Néolithique récent régional. D'autre part, le mobilier a subi le feu de manière intense, ce qui est à mettre en relation avec le mode de dépôt des individus au sein de cet espace sépulcral particulier.

Par au moins un aspect ces pièces se rapprochent très clairement des productions du Néolithique récent et plus précisément des hypogées de la Marne et des autres sépultures du département (Langry-François, 2004). Il s'agit de la technique de taille, par percussion indirecte, avec une préférence pour une mise en œuvre unipolaire. Cette technique mise en évidence sur les lamelles de Buchères est absente des contextes locaux depuis la fin du Néolithique ancien : tant au Cerny (Augereau 2004) que dans le Chasséen septentrional. Elle caractérise en revanche les séries des hypogées ainsi que celle du site de Morains-le-Petit « Le Pré à Vaches » (Augereau *et alii* 2004, 2007). Cette technique semble assez circonscrite tant géographiquement que chronologiquement, puisqu'elle est absente du Néolithique final local, comme à Ecury-le-Repos (Ihuel *et alii* 2005).

Les lamelles issues de la sépulture de Buchères sont donc clairement inscrites dans un contexte chronologique et géographique du Néolithique récent dans l'Est du Bassin parisien, dont les témoignages disponibles, centrés sur la Marne, sont maintenant connus dans l'Yonne. Malgré l'absence de pièces diagnostiques et le mauvais état de conservation, leur technique de taille, par percussion indirecte, les rattache à cette phase chronologique pour ce secteur du Bassin parisien. Cette analyse vient donc conforter les datations radiocarbone.

DATATION



Deux datations radiocarbone par accélérateur ont été réalisées à l'université de Groningen, aux Pays-Bas. L'une a été effectuée sur un charbon de bois issu de la partie inférieure du comblement de la structure (GrA-35876) et l'autre sur l'ulna gauche de l'individu 1 (GrA-34811). La datation brute sur le charbon de bois est 4590 +/- 50 BP et la deuxième est 4445 +/- 40 BP. La calibration avec le logiciel OxCal v3.10 fournit une fourchette entre 3520 et 3100 BC

pour le premier et 3340 et 2920 BC pour le second (variation statistique de 2σ) (fig. 8). La fourchette commune (3340-3100 BC) de probabilité se situe donc dans la seconde moitié du Néolithique récent.

CONCLUSION



Le choix de l'incinération comme traitement primaire du cadavre reste peu connu à la fin du Néolithique. En effet, P. Chambon souligne dans sa thèse que « le fondement de la pratique funéraire reste l'inhumation » (Chambon, 2003). Toutefois, plusieurs auteurs relèvent le caractère hétérogène de l'usage du feu dans les sépultures plurielles. Dans certains cas, il fait partie d'un processus de condamnation du monument et se répercute sur l'état des corps ou des squelettes, mais il arrive que des os ou des corps incinérés aient été amenés/déplacés/regroupés dans une sépulture collective (Guillot et Le Goff, 1995 ; Masset, 2002). E. Gatto note qu'en

marge du développement de la sépulture plurielle à la fin du Néolithique, on observe dans certains cas des crémations associées au traitement du cadavre. L'intervention du feu reste rare et marginale, mais son étude a permis de mettre en évidence des critères de regroupement portant sur la nature primaire ou secondaire des dépôts de crémation dans des sépultures collectives (Gatto, 2007).

La structure D20-353 du Parc Logistique de l'Aube correspond à un tout autre fonctionnement. Si le traitement du corps, à savoir la crémation d'un dépôt primaire, peut correspondre à des pratiques funéraires observées par E. Gatto, le fonctionnement de la structure est ici très différent. La succession des phases de crémation ainsi que les réfections apportées à la structure tendent à définir celle-ci comme un véritable bûcher funéraire, le feu étant destiné cette fois à traiter les corps et non pas à condamner un monument collectif. La structure D20-353 de Buchères figure donc parmi les rares bûchers connus pour le Néolithique récent et son originalité tient dans son usage multiple et répété.

NOTES

1. INRAP-GEN, 38, rue des Dats 51520 Saint-Martin-sur-le-Pré.
stephanie.degobertiere@inrap.fr
2. INRAP-GEN/UMR 7041, 38, rue des Dats 51520 Saint-Martin-sur-le-Pré.
riquier.vincent@inrap.fr
3. Micromorphologie des Sols « Sol-DMOS », Bâtiment EGER, INA-PG- Centre de Grignon 78850 Thiverval-Grignon.
julia.wattez.inrap.fr
4. INRAP-CIF/UMR 7041/Université de Reims, 3 rue Nicolas Siret, 10000 Troyes.
langry-francois.fabien@inrap.fr
5. INRAP-GEN/UMR 5594 (ARTEHIS), 12, rue de Méric 57063 Metz.
julian.wiethold@inrap.fr



BIBLIOGRAPHIE

- AUGEREAU A., 2004 : *L'industrie du silex du V^e au IV^e millénaire dans le sud-est du Bassin parisien, Rubané, Villeneuve-Saint-Germain, Cerny et groupe de Noyen*. Document d'Archéologie Française n° 97, Paris, Éd. de la Maison des Sciences de l'Homme, 2004, 220 p.
- AUGEREAU A., IHUEL E., LANGRY-FRANÇOIS F., RENARD C., 2004 : « Industrie lithique ». In, R. Cottiaux (coord.), Augereau A., Bouquet L., Brunet P., Costa L., Hamon T., Ihuel E., Langry-François F., Lepareux S., Magne P., Maingaud A., Mallet N., Martineau R., Mille B., Millet-Richard L.-A., Polloni A., Renard C., Richard G., Salanova L., Sidéra I., Sohn M., *Projet collectif de recherches : « Du Néolithique récent à l'âge du Bronze ancien dans le Centre Nord de la France : définitions et interactions des groupes culturels », Rapport d'activité 2004*. Châlons-en-Champagne, DRAC Champagne-Ardenne, p. 95-115.
- AUGEREAU A., BRUNET P., COSTA L., COTTIAUX R., HAMON T., IHUEL E., LANGRY-FRANÇOIS F., MAGNE P., MAINGAUD A., MALLET N., MARTINEAU R., MILLE B., MILLET-RICHARD L.-A., POLLONI A., RENARD C., RICHARD G., SALANOVA L., SAMZUN A., SIDÉRA I., SOHN M., 2007 : Le Néolithique récent dans le Centre-Nord de la France (3400/3300-2800/2700 av. J.-C.) : l'avenir du Seine-Oise-Marne en question. In Évin J. (dir.), « ... Aux conceptions d'aujourd'hui », congrès du Centenaire : *Un siècle de construction du discours scientifique en Préhistoire*, XXVI^e congrès préhistorique de France – Avignon, 21-25 septembre 2004, vol. 3, Paris, Société Préhistorique Française, p. 165-184
- CHAMBON P., 2003 : Les Morts dans les sépultures collectives néolithiques en France : du cadavre aux restes ultimes. *Gallia Préhistoire*, XXXV^e Supplément, Paris, Éd. du CNRS, 2003, 395 p.
- DIETSCH-SELLAMI M.-F., 2007 : L'utilisation des plantes sauvages au Néolithique dans le Nord-Ouest de la France : témoignages carpologiques. In, Besse M. (dir.), *Sociétés néolithiques, des faits archéologiques aux fonctionnements socio-économiques*. 27^e Colloque inter-régional sur le Néolithique, Neuchâtel, 1 et 2 octobre 2005. Cahiers d'Archéologie Romande, 108, p. 127-136.
- GATTO E., 2007 : La crémation parmi les pratiques funéraires du Néolithique récent-final en France. Méthodes d'étude et d'analyse de sites. *Bulletin et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, t. 19, fasc. 3/4, p. 195-220.
- GUILLOT H., et LE GOFF I., 1995 : Les usages du feu. In, Masset C. et Soulier P. (dir.), *Allée couvertes et autres monuments funéraires du Néolithique dans la France du Nord-Ouest. Allées sans retour*. Éd. Errance, 1995, p. 112-114.
- IHUEL E., LANGRY-FRANÇOIS F., RENARD C., avec la participation de AUGEREAU A., BOURNE S., MILLET-RICHARD L.-A., 2005 : Industries lithiques du Néolithique final pré-Campaniforme dans le Centre-Nord de la France : un bilan documentaire. In, Cottiaux R. (coord.), Augereau A., Bouquet L., Brunet P., Costa L., Hamon T., Ihuel E., Langry-François F., Lepareux S., Magne P., Maingaud A., Mallet N., Martineau R., Mille B., Millet-Richard L.-A., Polloni A., Renard C., Richard G., Salanova L., Sidéra I., Sohn M., *Projet collectif de recherches : « Du Néolithique récent à l'âge du Bronze ancien dans le Centre Nord de la France : définitions et interactions des groupes culturels », Rapport d'activité 2005*. Châlons-en-Champagne, DRAC Champagne-Ardenne, p. 108-143.
- LANGRY-FRANÇOIS F., 2003 : *Le mobilier lithique des sépultures en hypogées du département de la Marne, approche typologique et technologique des industries en silex taillé du III^e millénaire avant J.-C.* mémoire de DEA, université de Bourgogne, 2 vol., 211 p.
- LANGRY-FRANÇOIS F., 2004 : Le mobilier lithique des sépultures collectives en hypogée du département de la Marne, approche typologique et technologique des industries en silex taillé du III^e millénaire avant J.-C. In, Van der Linden M., Salanova L., Le III^e millénaire dans le Nord de la France et en Belgique. *Société Préhistorique Française*, Mémoire n° 35/*Præhistorica et Anthropologica* n° 115, p. 91-102.
- MASSET C., 2002 : Ce qu'on sait, ou croit savoir, du rôle du feu dans les sépultures collectives néolithiques. In, Manuel A., Guerra R., Kunst M., (dir.), *Sobre el significado del fuego en los rituales funerarios del neolítico*. *Studia Archeologica*, n° 91, p. 9-20
- MARTIN G., 1991 : Autoroute A5, études archéologiques : Moussey « Ferme de la Creuse » (10). In, *Bilan scientifique régional 1991*, Châlons-en-Champagne, DRAC Champagne-Ardenne, p. 39.
- MOORREES C.F.A., FANNING E.A., HUNT E.E. Jr, 1963a : Formation and resorption of three deciduous teeth in children. *American Journal of Physical Anthropology*, 21, n° 2, juin 1963, p. 205-213.
- MOORREES C.F.A., FANNING E.A., HUNT E.E. Jr, 1963b : Age variation of formation stages for ten permanent teeth. *Journal of dental research*, 42, n° 6, nov.-dec. 1963, p. 1490-1502.
- ROLIN D., 1991 : Autoroute A5 : Melun-Troyes, études archéologiques : Saint-Léger-Près-Troyes « Preslin » (10). In, *Bilan scientifique régional 1991*, Châlons-en-Champagne, DRAC Champagne-Ardenne, p. 44-47.

